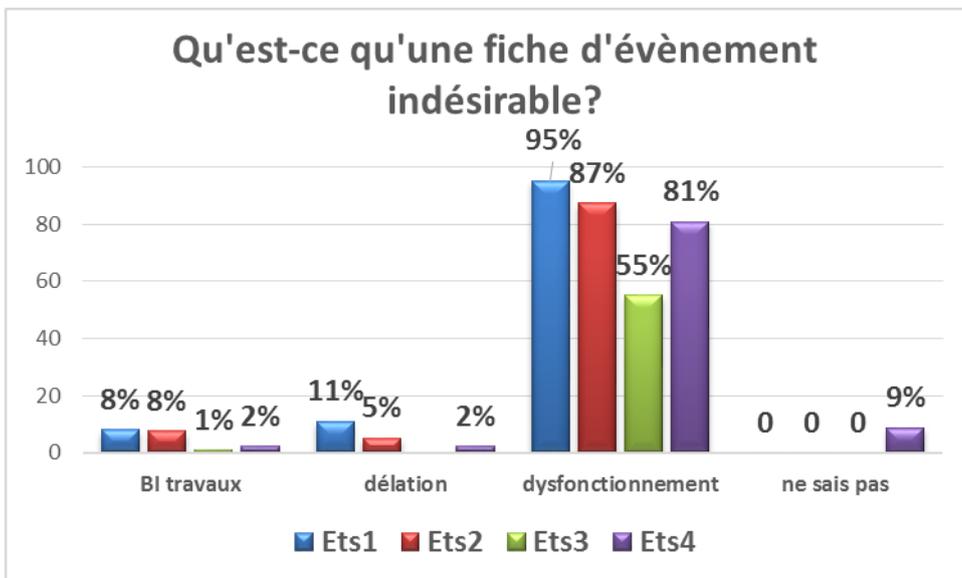


Dernièrement,  
nous avons sollicité les  
professionnels  
pour un questionnaire  
d'utilisation des fiches  
d'évènements indésirables  
en voici les résultats...



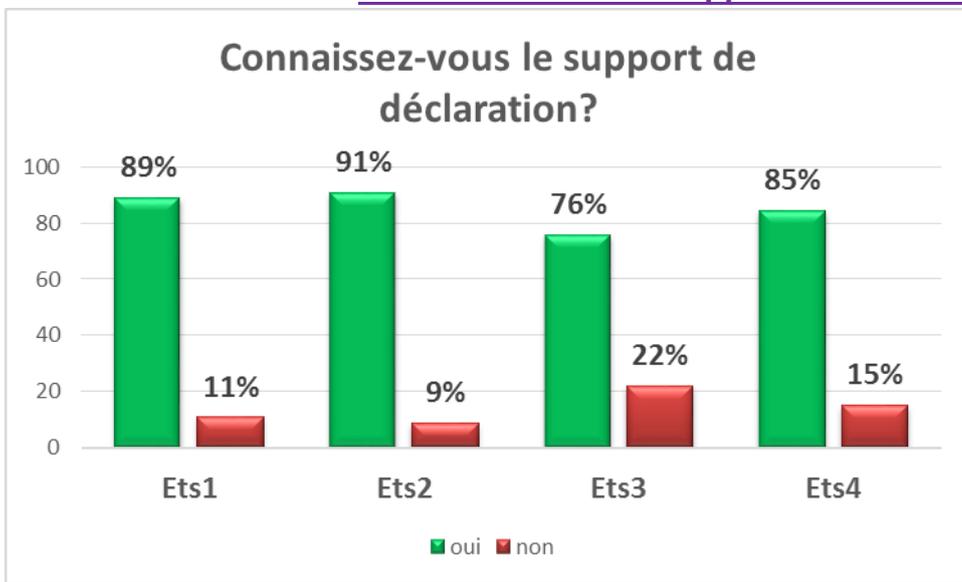
38 professionnels du PSMC ont répondu  
42 professionnels des PEP 45 ont répondu  
46 professionnels du CH de Neuville ont répondu  
37 professionnels de l'Hospitalet ont répondu

## Qu'est-ce qu'un évènement indésirable ?



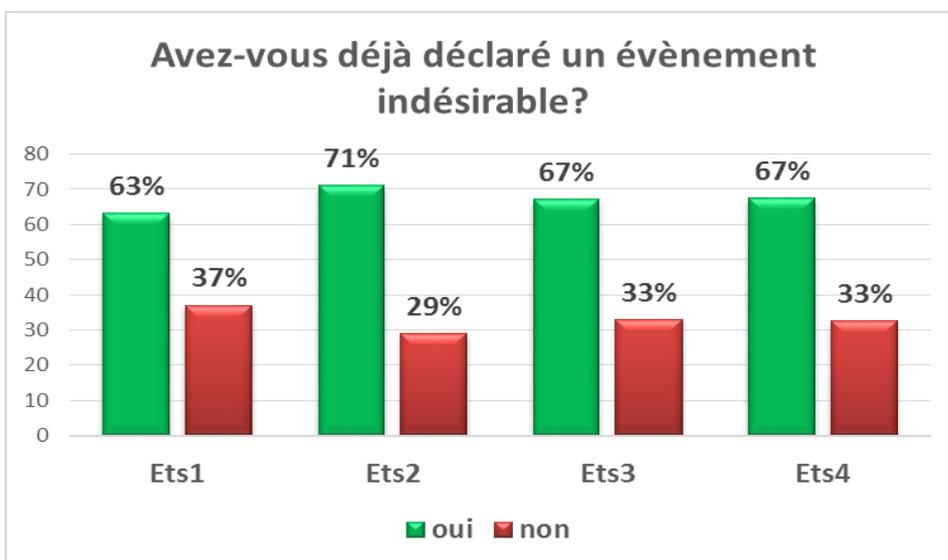
Ets 1 : certains professionnels ont donné 2 réponses  
 Ets 3 : 41% ont répondu « des chutes » et 3% ont répondu « autre »  
 Ets 4 : 6.5% ont répondu délation et dysfonctionnement

## Connaissez-vous le support de déclaration ?

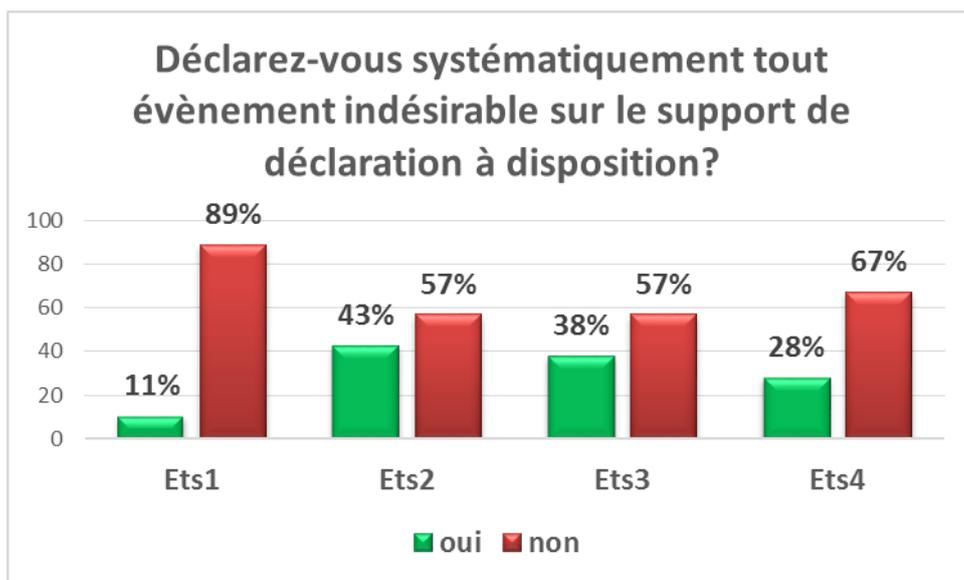


Ets 3 : 2% n'ont pas répondu

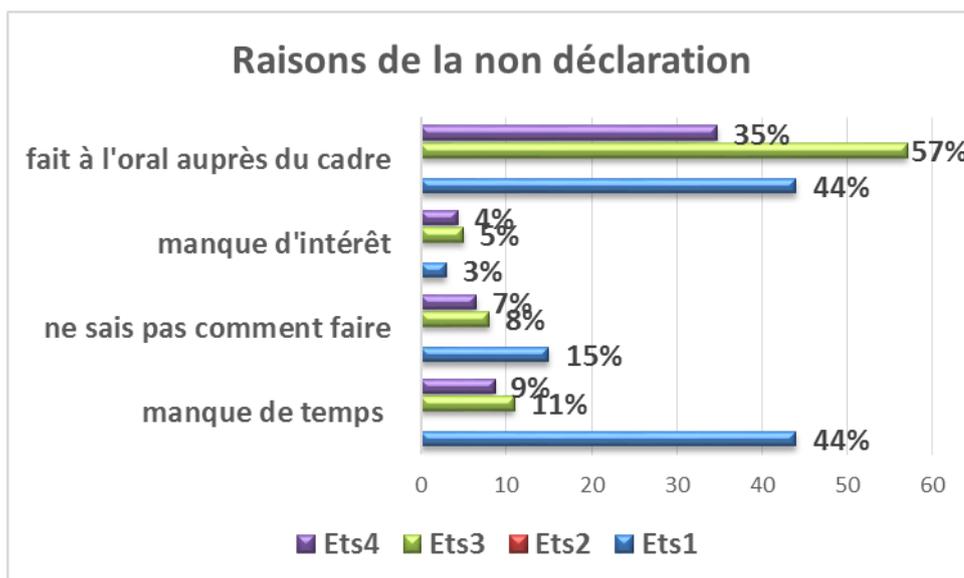
## Avez-vous déjà déclaré un évènement indésirable ?



## Déclarez-vous systématiquement tout évènement indésirable sur le support de déclaration ?

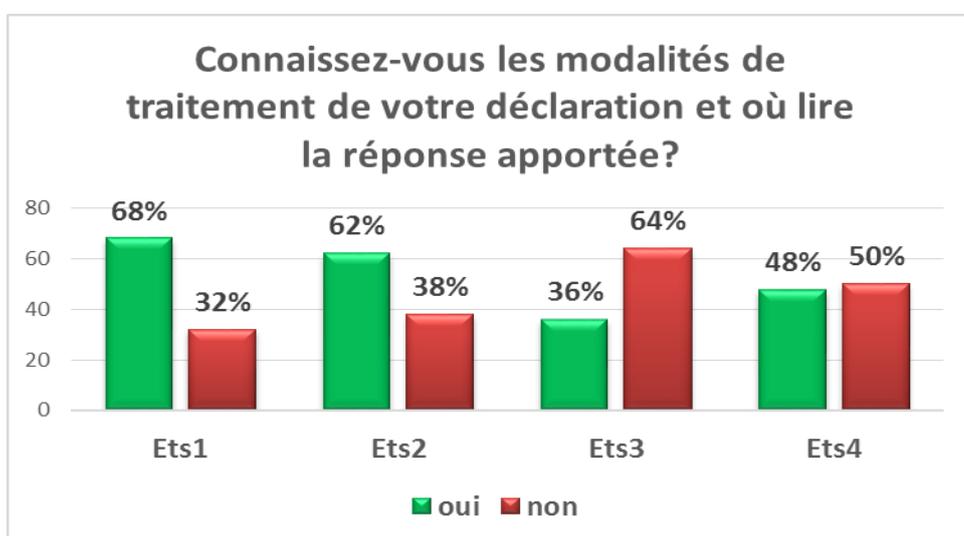


## Raisons de la non déclaration



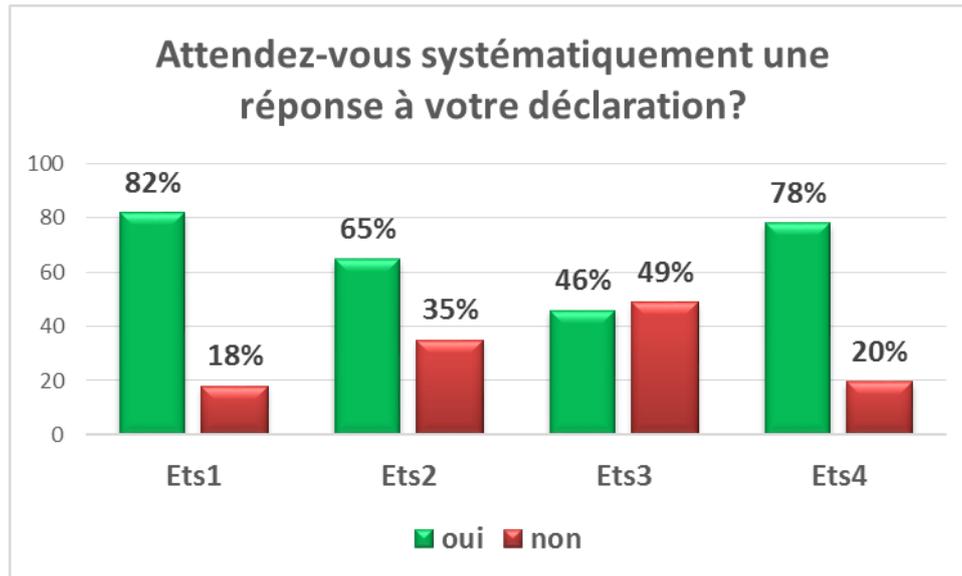
**Ets 1** : certains ont donné 2 réponses  
**Ets 3** : 45% fait à l'oral auprès d'un collègue  
 14% estiment qu'il s'agit d'un problème sans gravité  
**Ets 4** : 32% n'ont pas répondu  
 2% manque d'intérêt et fait à l'oral auprès du cadre  
 10% manque de temps et fait à l'oral auprès du cadre

## Connaissez-vous les modalités de traitement de votre déclaration et où lire la réponse ?



**Ets 4** : 2% n'ont pas répondu

## Attendez-vous systématiquement une réponse à votre déclaration ?



### Points positifs :

Les professionnels connaissent la définition d'un évènement indésirable et connaissent bien le support de déclaration. Ils ont déjà déclaré en majorité un évènement indésirable

### Pistes d'améliorations :

Ils ne déclarent pas systématiquement l'évènement indésirable sur le support adapté et ne connaissent pas toujours les modalités de traitement de leur déclaration

**Action d'amélioration envisagée :** Rédiger une charte qui incite les professionnels à déclarer sur le support adapté de déclaration des FEI.

